

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.15

Création d'un tarif pour concert d'ensemble vocal ou instrumental hors Marmande

Le Conservatoire Maurice-Ravel, dans le cadre de son projet d'établissement, a pour mission la diffusion de ses activités artistiques sur le territoire sur lequel il rayonne mais également au-delà du marmandais. Il contribue à œuvrer à l'accès à la démocratisation de la culture, notamment en milieu rural.

Le Conservatoire est régulièrement sollicité pour des concerts instrumentaux ou vocaux.

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un tarif de 250 euros pour la prestation d'un ensemble instrumental ou vocal du Conservatoire Maurice-Ravel aux collectivités hors Marmande

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** la création d'un tarif concernant la prestation d'un ensemble instrumental ou vocal du Conservatoire Maurice-Ravel aux collectivités hors Marmande
- Précise** que le tarif de la prestation est fixé à 250 euros,
- Autorise** Monsieur Le MAIRE ou son représentant à signer tout document administratif afférent à ce dossier.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03/07/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025.

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

